

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

No: R-4185-2022

HYDRO-QUÉBEC

(ci-après désignée le «Transporteur»)

Demanderesse

et

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES
CONSUMMATEURS INDUSTRIELS
D'ÉLECTRICITÉ**

(ci-après désignée « AQCIE »)

et

**CONSEIL DE L'INDUSTRIE
FORESTIÈRE DU QUÉBEC**

(ci-après désignée « CIFQ »)

Intervenants

DEMANDE D'INTERVENTION DE L'AQCIE ET DU CIFQ

**LES INTERVENANTS AQCIE-CIFQ SOUMETTENT RESPECTUEUSEMENT CE QUI
SUIT :**

I INTÉRÊT ET REPRÉSENTATIVITÉ DES INTERVENANTS

A. REPRÉSENTATIVITÉ DE L'AQCIE

1. L'AQCIE, fondée en 1981, est un groupe qui représente les intérêts d'une cinquantaine d'importants consommateurs d'électricité établis au Québec qui bénéficient des tarifs « L » et « M » ou qui sont parties à des « *contrats spéciaux* » et qui, collectivement, consomment environ 36 TWh d'énergie électrique par année correspondant à une valeur de plus d'un milliard de dollars;
2. La consommation des membres de l'AQCIE, qui œuvrent dans la quasi-totalité des secteurs d'activités industrielles du Québec, représente près de 25% de la consommation totale d'électricité facturée au Québec et plus de 60% de la consommation de la grande industrie;
3. L'électricité représente une part importante des coûts de production de la plupart des membres de l'AQCIE et influence leur capacité de demeurer compétitifs avec leurs concurrents ailleurs au Canada et aux États-Unis;

B. REPRÉSENTATIVITÉ DU CIFQ

4. Le CIFQ représente les intérêts des entreprises de sciage de bois résineux et feuillu, de déroulage, de fabrication de pâtes, papiers, cartons, panneaux et de bois d'ingénierie;
5. Le CIFQ regroupe près de 165 usines manufacturières consommant de l'électricité aux tarifs « L », « M » et « G ». Parmi celles-ci, une trentaine d'usines papetières assurant plus de 80% de la production de pâtes et papiers au Québec;
6. L'industrie forestière joue un rôle clef dans l'économie québécoise;
7. Présente dans toutes les régions, l'industrie forestière assure plus de 140 000 emplois directs et indirects. En 2019, elle a versé 4,8 G\$ aux gouvernements en taxes et impôts, soit près de 155 \$ par mètre cube coupé et transformé. Année après année, l'industrie forestière génère des retombées économiques qui, dans chaque région, sont évaluées à des centaines de millions de dollars. Elle représente 11,1 % des exportations du Québec, ainsi que 4,7 % du PIB. Avec sa capacité de séquestration et de stockage du carbone et son potentiel dans la production de bioénergies et de bioproduits, le secteur forestier est un outil contribuant à la lutte contre les changements climatiques;

8. Les papetières québécoises consomment annuellement près de 13 TWh d'électricité. L'électricité représente une part importante des coûts de production de la plupart des membres du CIFQ et influence leur capacité de demeurer compétitifs avec les industries papetières localisées ailleurs au Canada ou aux États-Unis;
9. Les producteurs de pâtes et papiers sont également d'importants consommateurs d'énergie thermique provenant principalement de la biomasse forestière, du gaz naturel et du mazout. En plus d'être de grands consommateurs d'électricité, plusieurs des membres du CIFQ détiennent des moyens de production d'électricité;

C. INTÉRÊT DE L'AQCIE-CIFQ ET MOTIFS DE LEUR INTERVENTION

10. L'un des rôles importants de l'AQCIE et du CIFQ est de représenter leurs membres auprès des gouvernements et des organismes de réglementation pour toute matière pouvant affecter directement ou indirectement les tarifs ou conditions de fourniture, transport ou distribution d'électricité ;
11. À cet égard, depuis de nombreuses années, l'AQCIE et le CIFQ ont été des intervenants réguliers devant la Régie de l'énergie pour toutes les matières pouvant affecter directement ou indirectement les tarifs ou autres conditions de transport et de distribution d'électricité ;
12. L'AQCIE et le CIFQ ont intérêt à intervenir en la présente instance en ce que la demande du Transporteur est susceptible d'affecter les intérêts de leurs membres, lesquels supportent une part importante de la facture de la charge locale;
13. L'AQCIE et le CIFQ entendent donc participer à toutes les étapes du dossier ;
14. L'intervention de l'AQCIE et du CIFQ aura pour but de faire valoir les intérêts de la grande industrie consommatrice et d'assister la Régie dans la considération de la demande du Transporteur ;

II ENJEUX CONSIDÉRÉS, CONCLUSIONS RECHERCHÉES ET PRÉSENTATION DE LA PREUVE DES INTERVENANTS

15. L'AQCIE-CIFQ entendent traiter principalement des enjeux suivants :

A) LA PROBLÉMATIQUE DE LA DISPONIBILITÉ DE L'INTERCONNEXION

16. Afin de justifier son projet, le Transporteur mentionne que *la vétusté des groupes convertisseurs a entraîné une hausse considérable des bris des composantes des GC affectant la disponibilité de l'interconnexion au cours des dernières années* (B-0009, page 14) ;
17. Par contre, l'indicateur *Disponibilité de services aux interconnexions* montre une amélioration notable de l'indicateur depuis l'année 2017. De plus, sur la période 2016-2020, l'interconnexion vers New York montre la meilleure performance (R-4167-2021, B-0163, page 6) ;
18. Il y a donc lieu que le Transporteur fournisse des explications supplémentaires à ce sujet ;

B) L'IMPACT DE LA RÉALISATION DE LA NOUVELLE INTERCONNEXION VERS NEW YORK SUR LE NIVEAU DE TRANSIT DE L'INTERCONNEXION HQT-MASS

19. La capacité livrée de la nouvelle interconnexion prévue vers New York est de 1283 MW (R-4188-2021, B-0005, page 7), et le Transporteur prévoit un facteur d'utilisation de 95%, soit 10,7 TWh (R-4188-2022, B-0022, page 16) ;
20. Avec cette nouvelle interconnexion vers New York, la capacité de transit avec NYISO sera de près de 3000 MW ;
21. Il y a lieu de se demander si des limitations de transit seront imposées.

C) COMPARAISON ÉCONOMIQUE DES COÛTS DES SOLUTIONS ENVISAGÉES

22. Afin de pouvoir comparer plus adéquatement des solutions #1 et #2, il est nécessaire d'obtenir, à l'égard de la solution #2, plus d'informations concernant l'ajout de deux nouveaux compensateurs statiques, le remplacement des transformateurs à 765-120 kV, et les investissements requis pour pallier le dépassement de capacité prévu à la section à 735-315 kV du poste de Châteauguay afin d'alimenter la charge prévue aux postes Langlois et de Léry (B-0009, page 17-18) ;
23. Concernant ce dernier point, l'AQCIE et le CIFQ constate que la capacité ferme en hiver des transformateurs 735/315 kV au poste Chateauguay est

de 2699 MVA et que le niveau de transit à la pointe de l'hiver dans les transformateurs 315/120 kV est de 407 MVA au poste Léry et de 503 MVA au poste Langlois (R-4167-2021, B-0022, pages 8, 11 et 12). Il apparaît donc que la capacité est suffisante ;

24. L'AQCIE et le CIFQ entendent également analyser le niveau de pertes de la solution #2. À l'*Analyse économique détaillée 2022-2032* de la page 4 de l'annexe 5 de la pièce B-0012, on peut constater un niveau de pertes en puissance de 1 MW et en énergie de 1200 MWh. Il y a lieu de valider ces niveaux de pertes utilisées dans le cadre de cette analyse ;
25. Finalement, l'AQCIE-CIFQ constatent que les coûts d'entretien et d'exploitation de la solution #2 sont 15% plus élevés que ceux de la solution #1 et désirent obtenir des justifications à cet égard ;
26. Rappelons que l'identification de la solution appropriée à la plus économique est un élément central dans la détermination de la contribution du Producteur ;

D) LES BÉNÉFICES DE LA NOUVELLE CONFIGURATION ET DE L'AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DES GROUPES CONVERTISSEURS (GC) POUR LES CLIENTS DE POINT À POINT ET POUR LA CHARGE LOCALE

27. Selon la compréhension de l'AQCIE et du CIFQ, la nouvelle configuration de la solution #1 retenue permet d'éviter la reconduction de la stratégie d'exploitation actuelle de la centrale de Beauharnois comportant la synchronisation des groupes de cette centrale sur le réseau de New York pour livrer l'ensemble du service de transport ferme à long terme de point à point totalisant 1 450 MW à l'interconnexion HQT-MASS (B-0009, page 18) ;
28. Il y a lieu de préciser les bénéfices réels de cette nouvelle configuration pour tous les clients ;

E) L'ESTIMATION DE L'ÉCART DE COÛT LIÉ À L'AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DES GROUPES CONVERTISSEURS (GC) À LA DEMANDE DU PRODUCTEUR

29. Le Transporteur expose que le rehaussement de la capacité totale des GC à 1 500 MW, soit 750 MW chacun, à la demande du Producteur, représente un coût de 96,2 M\$ (B-0009, page 23) ;
30. Le Transporteur mentionne simplement ensuite que ce montant a été établi en comparant les estimations de coûts des deux variantes de capacité, soit à 1 000 MW et à 1 500 MW.

31. L'AQCIE et le CIFQ entendent demander des précisions concernant cette estimation afin de s'assurer que le Producteur assumera sa juste part des coûts dans le projet ;

F) LE COÛT DES RUBRIQUES *INGÉNIERIE, GÉRANCE ET CLIENT* DANS LE COÛT TOTAL DU PROJET

32. Dans le cadre du dossier R-4188-2022, l'AQCIE et le CIFQ ont souligné une augmentation très importante de la proportion des rubriques *Ingénierie, Gérance et Client* dans le coût total de ce projet, par rapport à d'autres projets semblables récents ;
33. L'AQCIE-CIFQ désirent vérifier si une telle augmentation de ces rubriques de coût se reflète également dans le présent projet et si oui, obtenir des justifications à cet égard;

III BUDGET

34. L'AQCIE et le CIFQ joignent à la présente un budget de participation.

IV COMMUNICATION AVEC LES INTERVENANTS

35. L'AQCIE et le CIFQ demandent que toute communication avec eux en rapport avec le présent dossier soit acheminée à leur procureur :

Me Sylvain Lanoix
Dunton Rainville sencrl
3055, boul. Saint-Martin Ouest
Bureau 610
Laval (Québec)
H7T 0J3
Téléphone : 450-686-8683
Télécopieur : 450-686-8693
Courriel : slanoix@duntonrainville.com

POUR CES MOTIFS, L'AQCIE ET LE CIFQ DEMANDENT À LA RÉGIE :

ACCUEILLIR la présente demande d'intervention ;

AUTORISER les intervenants à traiter des sujets proposés et
APPROUVER leur budget de participation;

Laval, le 25 juillet 2022

Dunton Rainville sencrl

DUNTON RAINVILLE SENCRL
Procureurs des intervenants
AQCIE-CIFQ